

FICHE D'INSCRIPTION

**Fête de la Musique – Ville de Saint-Brieuc
Le samedi 21 juin 2025**

La présente fiche d'inscription ainsi que la charte de participation sont à retourner avant le **27 avril 2025**, par e-mail à evenementiel@saint-brieuc.fr ou à déposer au Service événementiel à la Mairie de Saint-Brieuc.

L'emplacement mis à disposition par la Ville vous sera précisé à l'issue de la période d'inscription.

Attention : La Ville de Saint-Brieuc ne fournit pas de sonorisation

Présentation générale et coordonnées

Nom de scène du groupe, de la formation ou de l'artiste : _____

Nom / Prénom du responsable ou du représentant* : _____

* Pour les mineurs, le responsable doit être un adulte représentant le groupe, la formation ou l'artiste

Adresse postale : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ E-mail : _____

Site internet ou liens musicaux / vidéos : _____

Descriptif

Nombre de participants (musiciens, chanteurs, ...) : _____

Noms et activités de chaque membre (chant, guitare, batterie,) : _____

Présentation du groupe ou de l'artiste : _____

Style musical (à entourer) : blues, chorale, classique, électro, folk, gospel, hip hop, jazz, karaoké, musique du monde, percussions, pop, rap, reggae, rock, techno, autre à préciser :

Vous proposez : des compositions des reprises ou les deux

Disponibilités

Durée souhaitée de la représentation : _____

Temps de montage : _____ Temps de démontage : _____

Idéalement, vous êtes disponibles à partir de _____ jusqu'à _____

La Fête de la Musique se déroulera à Saint-Brieuc, le samedi 21 juin, de 15h00 à 01h00.

Renseignements techniques (La Ville de Saint-Brieuc ne fournit pas de sonorisation)

Avez vous besoin d'un branchement électrique : OUI NON

Si oui, détaillez vos besoins : _____

Pièces à joindre avant le 27 avril 2025 : fiche d'inscription, charte de participation et autorisation parentale pour les mineurs

Écrire lisiblement et en LETTRES CAPITALES
Tout dossier incomplet ou illisible, ne sera pas pris en compte

Fait à _____ Le ____ / ____ / 2025

Signature du responsable ou du représentant